



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la coordination  
et de l'appui territorial**

**Bureau des enquêtes publiques  
et de l'environnement**

Affaire suivie par Mme Brigitte Becker  
[brigitte.becker@moselle.gouv.fr](mailto:brigitte.becker@moselle.gouv.fr)  
03 87 34 88 94

Metz, le **17 AVR. 2026**

Le préfet de la Moselle

à

Mesdames et messieurs les maires du  
département de la Moselle

s/c de messieurs les sous-préfets  
d'arrondissement

Objet : Autorisation de pénétrer dans des propriétés privées – Inventaire national du patrimoine naturel en région Grand Est  
P.J : 1 arrêté

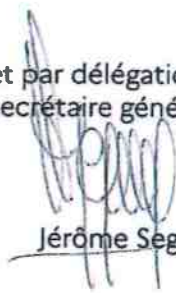
Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, copie de mon arrêté en date de ce jour portant autorisation de pénétrer dans des propriétés privées sises sur le ban de vos communes respectives, accordée à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est, pour procéder aux opérations nécessaires à la conduite des inventaires visant la connaissance du sol, de la végétation et tout renseignement d'ordre écologique, à toutes les opérations qu'exigent leurs travaux dans le cadre l'inventaire national du patrimoine naturel en région Grand Est.

Il vous appartient de procéder à l'affichage de cet arrêté dès réception, aux lieux habituels destinés à l'information du public, et au moins dix jours avant la pénétration des agents concernés par l'autorisation.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser le certificat d'affichage attestant l'accomplissement de cette formalité.

De plus, dans le cadre de bonnes pratiques, je vous invite à vous assurer que les propriétaires des terrains concernés seront bien informés, au préalable, de la venue des personnes mandatées pour la réalisation des travaux.

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général

  
Jérôme Seguy

Copie pour information :

Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est  
Monsieur le colonel, commandant le groupement de gendarmerie de la Moselle  
Madame la directrice interdépartementale de la police nationale de la Moselle